



LE DEVOIR

Sang contaminé: les accusés blanchis

Justice n'a pas été rendue, déplorent les victimes

ALEC CASTONGUAY

Le scandale du sang contaminé qui a secoué le Canada au milieu des années 90 a refait surface hier, alors que la Cour supérieure de l'Ontario a acquitté l'ancien directeur de la Croix-Rouge, Roger Perrault, ainsi que trois autres médecins et une entreprise

pharmaceutique américaine des charges criminelles de négligence qui pesaient contre eux. Surpris du verdict, les victimes et les associations qui les représentent ont vivement dénoncé la décision de la cour, affirmant que justice n'a pas été rendue dans cette affaire qui a été qualifiée de pire désastre de santé publique de l'histoire du pays.

Pam Wilton, présidente de la Société canadienne de l'hémophilie, estime que le verdict «envoie un message équivoque aux instances responsables de la santé des Canadiens», à savoir que même si «des erreurs peuvent entraîner l'invalidité et la mort, ni les sociétés ni les individus n'en seront tenus responsables», a-t-elle soutenu hier, quelques minutes après la décision rendue en

fin de journée par la juge Mary Lou Benotto. A sa sortie du tribunal à Toronto, James Kreppner, un avocat qui a contracté le VIH et l'hépatite C à partir du sang contaminé, a remis en question tout le système de justice. «Je crois qu'il y a un problème avec le système

VOIR PAGE A 8: SANG

Birmanie: l'ONU interpellée



REUTERS/BUDDHIKA WEERASINGHE

VENUS de différents pays d'Asie, des moines bouddhistes ont manifesté devant le bureau des Nations unies à Colombo, au Sri Lanka, pour dénoncer la violente répression des forces au pouvoir en Birmanie. Une pétition exigeant l'intervention immédiate de l'ONU pour que soit restaurée la démocratie a été remise aux représentants onusiens au Sri Lanka de même qu'aux ambassades de plusieurs pays influents dont la Chine, la Grande-Bretagne et les États-Unis. Arrivé samedi dans ce pays en crise, l'envoyé spécial des Nations unies en Birmanie, Ibrahim Gambari, n'a pas encore pu rencontrer le général Than Shwe, ce qui pourrait toutefois se faire aujourd'hui, selon une source proche de la junte militaire. Nos informations en page A 5.

Québec renonce à excaver les sols contaminés des lagunes de Mercier

LOUIS-GILLES FRANCEUR

Québec a décidé de renoncer à l'excavation en profondeur des sols contaminés des anciennes lagunes de Mercier, soit la solution ordonnée par Québec au début des années 90 et recommandée en 1994 par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

En effet, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, a plutôt demandé récemment à la société Clean Harbors d'installer à ses frais un système de pompage des eaux souterraines de l'immense nappe phréatique contaminée pour éviter qu'elle ne s'étale davantage.

L'enfouissement dans les lagunes de Mercier des hydrocarbures provenant des raffineries de Montréal dans les années 70 en a fait le deuxième cas de contamination souterraine en importance au Canada après les étangs de goudron d'Halifax. Le problème perdure depuis 40 ans avec plusieurs impacts dans la région.

De son côté, Québec a annoncé hier qu'il «passait à l'action» dans cette affaire. Selon le ministre responsable de la Réforme parlementaire et de la Montérégie, Jean-Marc Fournier, cela se traduira par une reprise des procédures judiciaires dans ce dossier, ouvert au début des années 90 par l'ordonnance de décontamination délivrée par l'ancien ministre libéral

VOIR PAGE A 8: LAGUNES



Julie Dickson

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

CRISE DES MARCHÉS

C'est la faute des investisseurs

L'agence fédérale chargée de la supervision des banques au Canada ne se sent pas responsable de la crise qui secoue les marchés financiers depuis deux mois. Ce sont les investisseurs qui auraient dû mieux connaître les risques qu'ils couraient en achetant ces obscurs papiers commerciaux adossés à des actifs (PCAA), a dit hier la surintendante des institutions financières, Julie Dickson, lors de son passage à Montréal.

À lire en page B 1

INDEX

Annonces..... B 5	Idées..... A 7
Avis publics.. B 4	Météo..... B 4
Culture..... B 8	Monde..... A 5
Décès..... B 5	Mots croisés.. B 6
Économie..... B 1	Sudoku..... B 4
Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

Québec sur ordonnance

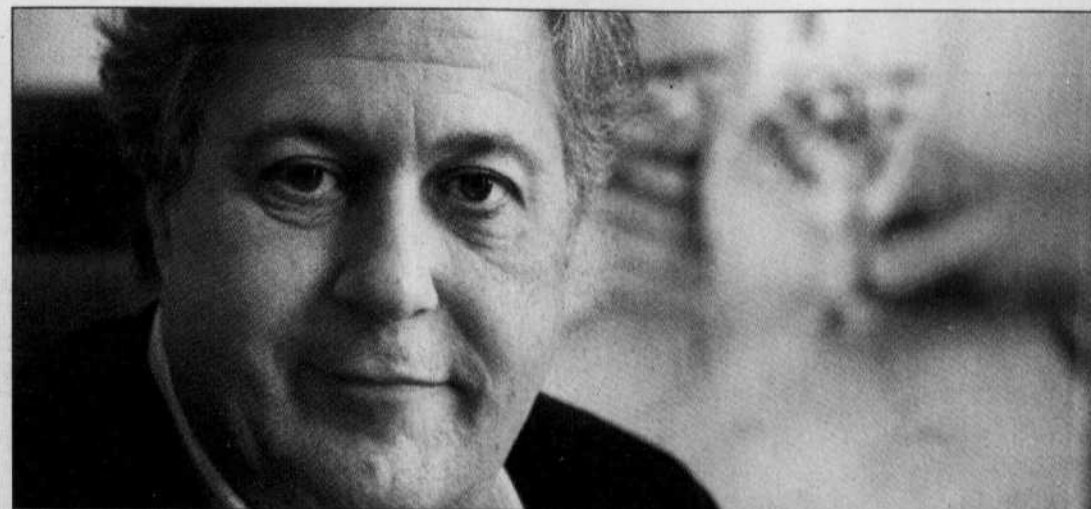
De troublantes questions sur un Québec très médicamenté

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Bon an, mal an, le Québécois moyen ingurgite 750 pilules. Ça, c'est sans compter tout ce qu'il achète sans ordonnance à sa pharmacie du coin pour soigner ses petits bobos de tous les jours. Surmédicamenté, le Québec? Certainement, répond tout de go le journaliste Paul Arcand, qui a une fois de plus troqué le micro pour la caméra, le temps d'une incursion dans le

club très sélect des entreprises pharmaceutiques. Son film, *Québec sur ordonnance*, a beau être résolument brouillon, vindicatif et mal ficelé, il a tout de même le mérite de soulever plusieurs questions fondamentales, au premier chef la relation ambiguë qu'entretiennent les médecins et les représentants d'une industrie pharmaceutique aux mains manifestement très longues...

VOIR PAGE A 8: QUESTIONS



Le journaliste Paul Arcand, réalisateur du documentaire *Québec sur ordonnance*.

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le fatras de la pilule

Paul Arcand, qui nous avait déjà donné le documentaire *Les Voleurs d'enfance*, n'est pas un homme de cinéma, mais un journaliste-enquêteur. Soit! Quand même *Les Voleurs d'enfance*, démagogique au possible, contestable dans sa forme, avait soulevé de vrais drames humains et révélé à plusieurs Québécois les problèmes de l'enfance maltraitée comme les carences de la DPJ. En plus, il resserrait mieux son thème que cette fois, avec le magma du *Québec sur ordonnance*. Mais pouvait-il faire pire? Les questions posées dans ce film sont pourtant cruciales: pourquoi le Québec est-il surmédicalisé? Pourquoi est-il si facile d'obtenir des antidépresseurs pour vous et du Ritalin pour vos enfants? Etc.

Si Paul Arcand avait suivi un filon, il s'en serait mieux tiré, sans doute. L'enquête qui soulève quelques problèmes cruciaux, dont cette surmédicalisation collective à l'aveugle et les grenouillages du lobbying pharmaceutique, perd sa force de frappe à cause du nombre excessif de lièvres qu'il poursuit, du fouillis de ses thématiques, du simplisme et de la démagogie de son ton. La mise en scène part dans toutes les directions, avec une piètre qualité de l'image, par-dessus le marché.

Tranchons là: *Québec sur ordonnance* est un des films les plus mal réalisés qu'il m'ait été donné de voir. Une vraie catastrophe. Confus au possible, avec des surimpressions, des effets d'un kétaïne inouï. Bonjour les montagnes et les fontaines de pilules multicolores!

VOIR PAGE A 8: FATRAS



Odile Tremblay

HOMIER-ROY 5h30

Aujourd'hui à 7h35
Les conditions de vie des aînés avec le gériatre Réjean Hébert.
Réalisation: Louise-Renée Bessette, Bernard Michaud



95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/bienmeilleur

LES ACTUALITÉS

Grand Montréal

Une coalition suggère de créer un Parc écologique de l'Archipel

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Une quarantaine de groupes écologistes du Grand Montréal, appuyés par les trois conseils régionaux de l'environnement, ont lancé hier l'idée d'arrêter le sacage des milieux naturels de la région et d'y créer le Parc écologique de l'Archipel.

Ce parc serait composé des principaux milieux naturels et humides du Grand Montréal, totalisant au minimum 12 % du territoire, et de milieux aquatiques qu'il faudrait restaurer et protéger à perpétuité afin de redonner vie à cet écosystème qui n'est plus que l'ombre de lui-même en raison du développement urbain et agricole. Les groupes mobilisés autour de ce projet estiment qu'il faudrait aussi relier entre eux ces milieux

naturels afin qu'ils ne finissent pas tous cernés par les développeurs, «comme des raisins en train de sécher sur une branche», selon l'expression du député néo-démocrate d'Outremont, Thomas Mulcair, venu apporter son appui au projet.

Ce dernier avait lancé lui-même, quand il était ministre québécois du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le gouvernement Charest, l'idée de créer un vaste parc métropolitain, qui aurait mis à l'abri des promoteurs de tout poil les plus précieux maillons de cet écosystème englobant tout le sud du Québec. En bioclimatologie, cette région géographique porte le nom de l'Érablière à caryer, une espèce parmi les dizaines d'autres en train de disparaître de ce territoire qui porte son nom.

Selon les informations obtenues

par l'ancien ministre québécois de l'Environnement, son projet de parc régional a tout simplement été abandonné au ministère, faute de marraine ou de parrain sérieux.

Passer à l'action

Pour les 42 groupes écologistes et comités de citoyens qui entendent être désormais les porteurs de ce vaste projet dans l'opinion publique et dans l'arène politique, il est plus que temps de passer à l'action. La région, ont-ils fait valoir, a perdu 80 % de son couvert forestier, 90 % de ses milieux humides, et la quasi-totalité de ses petits cours d'eau ont été transformés en égouts d'évacuation ou en fossés de drainage. Il est d'autant plus important, ont souligné les deux porte-parole de cette coalition verte, Tommy Montpetit et David Fletcher, que

la moitié de la population québécoise habite cette région et qu'elle a besoin à long terme de vivre dans un milieu en santé écologique.

On y compte par dizaines les espèces en voie de disparition, ont ajouté les deux porte-parole, qui estiment que le premier ministre, Jean Charest, devrait porter une attention personnelle à ce dossier, lui qui a signé au nom du Canada la Convention de Rio sur la protection de la biodiversité.

Ils ont donné en exemple la Ville de Longueuil qui, après négociation avec l'ancien ministre Mulcair, a convenu de protéger 13 % de son territoire. Cette entente a ses petits défauts, a convenu Tommy Montpetit, mais elle est tellement exemplaire globalement qu'elle doit devenir la norme régionale, surtout à Laval où l'on dit

que la mairie aurait enterré définitivement toute politique de protection de ses milieux naturels et humides.

D'ailleurs, Thomas Mulcair ne s'en cache pas: sa détermination à contrôler les promoteurs lavallois, qui remblayait les milieux humides de Laval a constitué un des «principaux différends» avec le premier ministre Jean Charest, en plus du dossier d'Orford, ce qui lui a valu de perdre son poste de ministre.

Les dizaines de groupes écologistes mobilisés autour de ce projet s'inspirent de l'exemple de Toronto qui possède depuis 1954 un programme de protection du bassin versant de sa région et qui s'est dotée, comme Ottawa et Vancouver, d'une vaste ceinture verte.

Le Devoir

Environnement et développement économique

Dumont est la cible de Charest et de Mulcair

Le premier ministre et chef libéral, Jean Charest, a tourné en ridicule le virage vert de l'Action démocratique en fin de semaine lors de son conseil général à Victoriaville, affirmant que Mario Dumont et son parti étaient 20 ans en retard pour ce qui est de concilier l'environnement et le développement économique.

De passage à Montréal, hier, le premier ministre du Québec a rejeté l'argument de M. Dumont voulant que les préoccupations environnementales ne doivent pas gêner le développement de grands projets et que seule notre capacité de construire doit nous limiter dans nos ambitions.

«J'ai entendu le vieux discours venant de la bouche de M. Dumont, en fin de semaine, qui dit que l'économie, dans le fond, ne doit pas être freinée par l'environnement. Il est environ 20 ans en retard sur la réalité. Au Québec, comme ailleurs, l'environnement et l'économie sont deux faces de la même médaille», a lancé M. Charest au cours d'une rencontre avec la presse.

Il a encore une fois accusé M. Dumont d'agir en opportuniste, de tenter de profiter d'un sujet à la mode.

M. Charest n'a pas été impressionné non plus par la présence, au conseil général de l'ADQ la fin de semaine dernière, de l'ancien président d'Hydro-Québec André Caillé et de l'ancien ministre péquiste de l'Agriculture Jean Garon.

«André Caillé propose de doubler les tarifs d'électricité, ce qui est exactement le contraire de tout ce que M. Dumont a dit, dans les dernières années, et André Caillé est contre le BAPE [Bureau d'audiences publiques en environnement]», a soutenu M. Charest. M. Dumont, quant à lui, s'est opposé à toute hausse brusque des tarifs d'électricité.

D'autre part, Mario Dumont s'est attiré les foudres de l'ancien ministre québécois du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs Thomas Mulcair, venu appuyer les quelque 40 groupes écologistes et comités de citoyens à l'origine du projet Archipel vert hier.

Invité par Le Devoir à commenter les propos de M. Dumont, l'ancien ministre devenu depuis député fédéral d'Outremont (NPD), Thomas Mulcair a déclaré que «c'est un des moments les plus étonnants qu'il m'ait été donné de vivre en politique».

«Quelqu'un qui convoque tous les médias pour redorer son blason en matière d'environnement et de développement durable, qui va jusqu'à inviter des têtes d'affiche du mouvement écologiste à sa rescousse et qui, à la fin de la journée, affirme que, par ailleurs, ce sera les grands projets d'abord: c'est comme s'il n'avait strictement rien compris, et on a tous été très, très surpris d'entendre ça. C'est dommage en réalité. Mais il est vrai que c'est toujours de bon ton de parler d'environnement. Mais faut voir de plus près les réelles intentions des gens: c'est ce qui compte. Et c'était très clair quand à la fin il a dit: ne pensez pas une seconde que ça va nous empêcher de faire ce qu'on veut comme projet. Ça dit tout», conclut l'ancien ministre de l'Environnement.

Le Devoir Avec La Presse canadienne

Québec incitera les entreprises à passer du mazout au gaz naturel

JOCELYNE RICHER

Québec — Au moment où tout indique que Québec s'appête à donner le feu vert au mégaprojet de port méthanier Rabaska, le gouvernement Charest annonce qu'il aidera financièrement les grandes entreprises qui laisseront tomber le mazout lourd au profit du gaz naturel.

Toutes les entreprises qui tourneront le dos au mazout lourd pour répondre à leurs besoins d'énergie — un produit très polluant, grand producteur de gaz à effet de serre (GES) — auront droit à une subvention, pouvant aller jusqu'à un maximum de 40 \$ la tonne de GES évitée.

Mais celles qui voudront continuer à polluer et à produire des tonnes de GES pourront continuer à le faire, le programme étant volontaire.

Malgré cela, d'ici 2012, Québec croit pouvoir réduire d'un million de tonnes par année la quantité d'émissions de gaz à effet de serre produite, grâce à une diminution espérée de 510 millions de litres de mazout lourd, soit une réduction de 25 %.

Du même coup, il augmente ses chances d'atteindre son objectif global de se conformer au protocole de Kyoto.

Les deux ministres qui ont procédé à l'annonce de ce nouveau programme, hier, Claude Béchar, des Ressources naturelles, et Line Beauchamp, de l'Environnement, ont cependant refusé de considérer que ce geste pouvait être interprété comme une justification du projet Rabaska de gaz naturel, qui serait construit sur la rive-sud de Québec au coût de 840 millions.

En fait, le programme de subventions vise en priorité à amener les grandes industries énergivores — comme les papetières — à renoncer au mazout lourd pour privilégier d'autres formes d'énergie plus douces, dont le gaz naturel, ou encore la biomasse forestière, ou à mettre en place des

programmes d'efficacité énergétique.

Les subventions serviront par exemple à l'achat d'équipements.

Au total, Québec prévoit que ce programme coûtera 25 millions de dollars, financé à même le Fonds vert de 200 millions, créé en 2006, et qui consiste à prélever une taxe sur les hydrocarbures.

A ce propos, le ministre Béchar a indiqué que, comme prévu, la taxe sur les hydrocarbures entrera en vigueur le 1er octobre, et ce, même si la réglementation finale n'avait pas encore été déposée, ce qui devrait être fait «dans les prochains jours».

Les secteurs commercial et institutionnel seront eux aussi incités à adhérer à ce programme de conversion.

Parallèlement, pour bien faire passer son message aux industries, Québec entend prochainement resserrer la norme de teneur en soufre du mazout lourd, ce qui aura pour effet de hausser les prix et, a dit espérer le ministre Beauchamp, de constituer un incitatif supplémentaire pour passer au gaz naturel.

Le Québec, grand amateur de mazout lourd, en consomme 1,9 milliard de litres par année. Le gaz naturel émet 33 % de GES de moins que le mazout.

Quant aux projets controversés de ports méthaniers, Québec a déjà donné le feu vert au projet Caouana et s'apprête à faire de même très prochainement pour Rabaska.

«Que ce soit cette semaine, la semaine prochaine, on va prendre les décisions en temps et lieu en ce qui a trait à Rabaska», a déclaré M. Béchar, assurant que la décision finale n'était pas encore prise.

Le projet Rabaska consiste à construire un terminal capable d'accueillir des navires méthaniers qui transportent à leur bord du gaz naturel liquéfié. Ce gaz serait par la suite regazéifié pour desservir les marchés du Québec et de l'est de l'Ontario.

La Presse canadienne

Un autre cas de canards maltraités

Le Réseau action globale revient à la charge avec des images-chocs de traitement cruels infligés à des canards engraisés pour en faire du foie gras, cette fois à l'élevage Les Champs d'Elis, de Marieville, en Montérégie.

Dans un cas, un adolescent de 14 ans a été filmé en train d'égorger un canard vivant avec un couteau de chasse; dans un autre, un employé plus âgé met fin aux jours d'un canard en lui tordant d'abord le cou, puis en lui frappant la tête au sol.

Les images, filmées avec une caméra dissimulée, ont été présentées aux médias hier matin.

Le propriétaire de l'élevage, Elis François, a convoqué la presse dans les minutes suivant la diffusion de ces images, se disant lui aussi profondément choqué par ces images.

Il a dit que l'adolescent, pour qui il s'agissait d'un emploi d'été, avait été incité par l'infiltrateur du Réseau action globale à commettre les gestes cruels en question. Quant à l'employé plus âgé, M. François a indiqué que ce dernier avait été suspendu parce qu'il avait mis à mort un canard en utilisant des moyens tout à fait inacceptables. Il a précisé que l'animal avait été tué pour mettre fin à des souffrances infligées par l'adolescent.

Un porte-parole du Réseau action globale a indiqué que l'infiltrateur de l'organisme avait passé une semaine complète à temps plein dans l'établissement; il a soutenu que cet infiltrateur avait été témoin d'au moins cinq gestes de cruauté inutile.

La Sûreté du Québec a ouvert une enquête.

La Presse canadienne

Commission Bouchard-Taylor

Les accommodements raisonnables suscitent des craintes même à Rimouski

NORMAN DELISLE

Rimouski — Plusieurs Québécois craignent qu'on accorde trop d'accommodements raisonnables aux nouveaux venus.

«Nous devons dire non à certaines factions religieuses qui privent leurs malades d'un accès à nos services de santé, qui empêchent leurs enfants d'aller à la piscine. Accorder des privilèges est une injustice pour ceux qui ont décidé de respecter nos coutumes», a déclaré hier soir un citoyen de Rimouski, Antoine Deschênes, devant la commission Bouchard-Taylor qui étudie le dossier des accommodements raisonnables.

Devant plus de 200 personnes réunies au Centre des congrès de Rimouski, plusieurs citoyens ont manifesté des craintes. Denis Lévesque, un responsable diocésain de l'Église catholique, a rappelé que les Québécois ont des traditions religieuses qu'ils veulent conserver.

Mario Julien, de Matane, a soutenu que le patrimoine du Québec comporte une multitude de noms religieux, comme les noms de villages ou de rues. Il ne faudrait pas céder en cette matière, croit-il.

Un étudiant, Jean-François Adam, a bien fait rigoler la foule en racontant les accommodements auxquels il en arrive avec son colocataire de religion musulmane. Ce dernier ne mange pas de porc, mais cela ne l'empêche pas de réussir son intégration au milieu scolaire rimouskois, a raconté Adam.

Un professeur de l'Institut maritime de Rimouski, Medhat Atallah, a raconté avoir fui son pays d'origine, l'Égypte, à cause de la montée de l'intégrisme religieux. Il est fier de s'être installé au Québec et souhaite que s'y maintienne le respect des libertés.

Quelques intervenants, dont Réjean Fournier, de Baie-Comeau, ont déploré la tendance des mé-

dias de monter en épingle le débat sur les accommodements raisonnables. Le débat demeure serein, mais les médias utilisent un ton alarmiste, a dit M. Fournier.

Un Rimouskois, Pierre Jobin, a invité les commissaires à ne pas imposer des valeurs fondamentales dans leur rapport. Ces valeurs changent à toutes les générations, comme le démontre l'histoire des femmes au Québec.

Un député fédéral de passage dans la région, le bloquiste Raymond Gravel, député de Repentigny et lui-même prêtre, a soutenu que le problème n'est pas la religion, mais l'intégrisme. «C'est l'intégrisme qui pose problème, qu'il soit catholique ou musulman», a dit M. Gravel.

1% d'immigrants

Naturellement, dans le Bas-Saint-Laurent, le problème des accommodements raisonnables ne se pose pas avec la même acuité qu'à Montréal. Il n'y avait dans la région, au recensement de 2001, que 1200 immigrants sur plus de 200 000 habitants. Ils représentaient moins de 1 % de la population. Beaucoup d'entre eux se présentent d'ailleurs comme des Québécois, et non des immigrants.

La séance de la commission se poursuit aujourd'hui à Rimouski. Le maire de Rimouski et ancien candidat libéral défait aux élections québécoises en 2003, Eric Forest, présentera son mémoire. Témoineront aussi plusieurs enseignants de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'Institut de marine et du cégep «local».

Demain, les commissaires se dirigeront à Bonaventure, dans la Baie des Chaleurs, où se tiendront les audiences publiques pour la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

La Presse canadienne

VEUILLEZ JOINDRE ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DES MAINTENANT

REPAS COMPLET DE L'ACTION DE GRÂCE - 2, 48\$



Les montants cités sont les coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10\$ et plus. Organisme de charité enregistré 10819 5215 RR0001

Nous avons besoin de votre aide pour offrir des repas chauds et procurer d'autres services essentiels en cette période de l'Action de Grâce aux personnes démunies, sans-abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

Pour seulement 2, 48\$, vous pouvez offrir un repas chaud, un abri sécuritaire et une aide qui pourraient être le point de départ d'une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans-abri et à ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

- 24,80\$ pour aider 10 personnes
- 62,00 pour aider 25 personnes
- 124,00 \$ pour aider 50 personnes
- _____ pour aider le plus de personnes possibles

Veillez donner en ligne au www.missionbonaccueil.com ou composez le 514-523-5288

Nom : _____
Adresse : _____
Ville/Prov./Code postal : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____



Libellez votre chèque à :
MISSION BON ACCUEIL
606 rue De Courcelle, dépt. 403304
Montréal (Québec), H4C 3L5
www.missionbonaccueil.com

NOTRE 115^e ANNÉE AU SERVICE DES DÉMUNIS

Sous la direction de Marie-France BEAULIEU
Par un collectif d'auteurs

Projects

Bronze, Silver, Gold, Platinum and Computers in Projects

Manuel 39,45 \$ chacun
Cassette 12 \$ chacune
Guide d'enseignement 86,05 \$ chacun
Guide d'intégration 11,55 \$

ANGLAIS ENRICHÉ
1^{re} à 4^e SECONDAIRE

GUÉRIN, éditeur ltée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

Par un collectif
Sous la direction de Régent Bouchard

AVENTURE

EXPÉDITIONS AU CŒUR DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Approuvé par le MELS
2^e cycle du primaire

LIVRE A (144 p.) ISBN 978-2-7808-8058-0
LIVRE B (136 p.) ISBN 978-2-7808-8052-8
25 \$ chacun

LIDEC inc.
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

LES ACTUALITÉS

Alcool: Outremont aura une directive

BRIGITTE SAINT-PIERRE

L'arrondissement d'Outremont mettra au point une directive sur l'achat d'alcool, a mentionné hier le maire de cet arrondissement montréalais, Stéphane Harboure.

La directive «*erra à préciser dans quelle mesure l'arrondissement peut acheter des boissons alcoolisées et dans quelles circonstances des boissons alcoolisées peuvent être offertes lors d'événements*», a indiqué M. Harboure lors de l'assemblée publique du conseil d'arrondissement d'octobre. Le maire a mentionné que «*la consommation de boissons alcoolisées aux frais du contribuable à la mairie de l'arrondissement par des élus ou des fonctionnaires*» est désormais interdite.

L'arrondissement d'Outremont a acheté, entre la mi-janvier et la mi-juin 2007, 48 bouteilles de scotch destinées au «*Salon des élus*», pour un total d'un peu plus de 2000 \$.

Le cabinet d'avocats Fasken Martineau et la firme comptable KPMG mènent depuis le mois de juin, à la demande de la Ville de Montréal, une enquête administrative et comptable sur des pratiques de l'arrondissement d'Outremont. Les conclusions ne sont pas encore connues.

L'ancien conseiller politique de M. Harboure, Jean-Claude Patenaude, a remis sa démission le 14 septembre. L'ancien directeur de l'arrondissement d'Outremont, Yves Mailhot, a pour sa part démissionné vendredi.

Il était en congé de maladie depuis le 9 août. «*C'est sans surprise que nous recevons ces démissions [...]. Je tiens à souligner qu'ils quittent respectivement l'appareil politique et l'appareil administratif de l'arrondissement au moment où l'administration de la ville centrale s'apprête à faire connaître les conclusions de la vérification administrative dont fait l'objet l'arrondissement*», a déclaré M. Harboure hier.

MM. Mailhot et Patenaude étaient présents lors d'une partie de l'assemblée d'hier. M. Mailhot a diffusé un communiqué au sujet de sa démission. Il a notamment évoqué les «*trop nombreuses heures consacrées au travail*». Il dit quitter l'arrondissement d'Outremont avec regret et n'avoir «*absolument rien à [se] reprocher*». «*Certaines déclarations sur des gestes que j'aurais posés à titre de directeur d'arrondissement m'ont paru déplacées étant donné que les conclusions de l'enquête ne sont pas encore connues*», a-t-il notamment mentionné dans son communiqué.

Lors d'une période de questions, l'Outremontais Marc Vanier Vincent, membre du parti Vision Montréal, a demandé aux élus s'ils allaient annoncer leur démission en bloc, comme l'a demandé la chef de l'opposition officielle à l'hôtel de ville de Montréal, Noushig Eloyan, appartenant elle aussi à Vision Montréal. M. Harboure a répondu par la négative.

Le Devoir

Les parapluies de Centraide



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

TRADITION OBLIGE, ils étaient près de 20 000 à s'être réfugiés sous des parapluies — malgré un soleil radieux! — pour participer à la marche organisée par Centraide dans les rues du Centre-ville de Montréal. L'organisme, qui lançait hier sa campagne de financement annuelle, espère amasser cette année 53 millions de dollars, soit 1,5 million de plus que ce qui a été récolté l'an dernier. Avec les sommes amassées, 360 organismes de lutte contre la pauvreté aideront quelque 500 000 personnes issues des milieux défavorisés. Sur la photo, quatre jolis minois qui n'avaient pas du tout l'air d'apprécier le clic impromptu de notre photographe.

Rectifications de l'orthographe

Les graphies font peu à peu leur chemin

La nouvelle orthographe des quelque 2000 mots de la langue française touchés par une mini-réforme obtient peu à peu ses lettres de noblesse au Québec. Mais si plusieurs ouvrages emboîtent le pas, le test de l'usage public n'est pas gagné pour autant.

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Si la soupe aux «*nénufars*» et aux «*ognons*» n'est pas encore tout à fait prête au Québec, elle mijote. Trois ans après que l'Office québécois de la langue française (OQLF) eut suggéré d'accepter les rectifications qui bouleversent l'habillage de 2000 mots, les changements s'implantent. Timidement, mais sûrement.

Les critiques ont été nombreuses à s'élever pour dénoncer les objectifs du projet de rectifications de l'orthographe proposé en 1990 par le Conseil supérieur de la langue française (CSLF), et dont l'application se fait encore de manière aléatoire dans la francophonie. Les modifications concernent surtout l'usage des traits d'union, le

pluriel des mots composés, l'accent circonflexe, le participe passé des verbes pronominaux et une catégorie générale qui concerne les «*diverses anomalies*».

La où les uns voyaient un joli coup de dépoussiérage qui rendrait plus logique la langue française et témoignerait de sa vivacité, bien d'autres déplorait que l'on ne faisait que niveler la langue par le bas, tout en introduisant de nouvelles exceptions pas nécessairement plus simples à retenir que les anciennes.

En France comme au Québec, les modifications sont donc pour l'essentiel restées lettre morte pendant pratiquement 15 ans. Ce qui change aujourd'hui. Les rectifications n'ont certes pas fait le saut dans les journaux ou chez les éditeurs (à quelques exceptions près), mais les dictionnaires et autres ouvrages usuels de référence ouvrent de plus en plus largement leur porte aux nouveaux mots — à noter que

les anciennes graphies demeurent tout aussi bonnes que les nouvelles. Pour les défenseurs de l'orthographe modifiée, c'est là le premier pas vers un passage dans l'usage courant, le véritable test.

Ces promoteurs des nouvelles graphies font pression pour que se termine la période d'ambivalence actuelle, où plusieurs attendent que d'autres se décident à plonger, et vice-versa. Entre autres cibles de leurs démarches: les éditeurs des dictionnaires *Le Petit Robert* et *Le Petit Larousse*, qui recevront le 15 octobre une pétition signée par plusieurs centaines de linguistes de la francophonie demandant que les nouvelles graphies soient complètement intégrées aux prochaines éditions. Actuellement, ces dictionnaires acceptent respectivement

52 % et 39 % des changements suggérés en 1990.

Sur le front éducatif — le plus important, selon la linguiste Chantal Contant, de l'UQAM, qui dirige le Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français (GQMNF) —, le ministère de l'Éducation (MEQ) devrait aussi recevoir dans les prochains mois un avis de poids en faveur des rectifications: celui du comité d'experts mis en place par le MEQ dans la foulée des recommandations de la Table de pilotage sur l'apprentissage du français. Ce comité a entrepris ses travaux la semaine dernière.

Pour le président du groupe, Conrad Ouelon — qui dirige également le Conseil supérieur de la langue française du Québec (CSLFQ) —, il est certain que la question des rectifications «*va reve-*

nir dans les discussions».

En entretien il y a une dizaine de jours, M. Ouelon avançait que «*des modifications vont finir par s'imposer. C'est déjà en place dans plusieurs endroits, et même le MEQ demande*

[depuis cette année officiellement] que les nouvelles graphies soient acceptées à la correction des examens. Je ne pense pas que le comité ordonnera quoi que ce soit, mais il suggérera assurément

qu'on tienne compte des modifications non seulement dans les corrections, mais aussi dans l'enseignement. Les universités ont le devoir d'enseigner ce qu'il y a là-dedans».

C'est là une question névralgique, estime Chantal Contant. «*Nous voyons des avancées partout depuis trois ans. Mais le MEQ n'a jamais fait de déclaration claire, pas de communiqué, rien. Alors, il y a plusieurs enseignants qui ne savent pas sur quel pied danser. Ils n'ont pas la consigne d'enseigner les rectifications, donc ils attendent*».

Au MEQ, la consigne est effectivement... d'attendre. La porte-parole du ministère indique que si les «*correcteurs des épreuves uniques doivent maintenant accepter les nouvelles graphies, dans la mesure où elles se retrouvent dans des dictionnaires autorisés, il n'y a pas encore de position concernant l'enseignement*». Essentiellement, le ministère désire que «*l'usage tranche*».

La France timide
L'usage, mais aussi la France. Car même si le projet de rectifications émane du Vieux Continent, et que l'Académie française en a adopté rapidement les principes, il n'y a pas eu de mouvement de masse pour

appliquer ces changements. Loin de là. Au journal *Le Monde*, par exemple, la responsable de la correction du site Internet mentionne au *Devoir* que «*les correcteurs sont très loin d'appliquer à la lettre les innovations de 1990. Il n'y a absolument rien de systématique*».

Tout comme Chantal Contant, le MEQ a toutefois noté un changement de cap ce printemps: le ministère de l'Éducation nationale de France a indiqué, dans un bulletin officiel, que les nouveaux programmes scolaires s'inscrivent «*dans le cadre de l'orthographe rectifiée*». Timidement placée au milieu d'un document évoquant plusieurs sujets, la décision pourrait inciter le MEQ à faire de même, croit-on au GQMNF. Les enseignants de Belgique et de Suisse ont pour leur part consigné d'enseigner et d'accepter les nouvelles normes.

En acceptant partout les graphies modifiées, le ministère se rallierait à plusieurs organismes ayant déjà approuvé en tout ou en partie les rectifications. L'OQLF a lancé le bal en 2004 en indiquant que désormais, «*ni les graphies traditionnelles ni les nouvelles graphies ne doivent être considérées comme fautives*». Gouter ou goûter, août ou aout, boutentrain ou bout-en-train, tout est bon.

En 2005, l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) publiait un avis dans lequel elle constatait «*que la nouvelle orthographe est devenue une réalité et est en train de passer dans l'usage*».

La même année, le CSLFQ émettait aussi un avis faisant état d'une position favorable à cette mini-réforme.

Du côté des ouvrages de référen-

ce, *Le Petit Robert* et *Le Petit Larousse* sont plus réticents que le dictionnaire *Hachette*, le *Nouveau Littré*, les correcteurs *Antidote*, *ProLexis* et *Word*, ou les grammaires *Bescherelle* et *Grevisse*, qui intègrent 100 % des changements.

Quant à lui, le *Multidictionnaire* de la Québécoise Marie-Eva de Villers fait part de 26 % des modifications, selon la méthode de calcul de Chantal Contant. Au terme de la refonte en cours de l'ouvrage, il passera à près de 50 %. Cette prudence est tout à fait déléguée pour la linguiste.

«*Pour qu'une réforme puisse réussir, indique Mme de Villers, il faut qu'elle apporte une amélioration notable au système orthographique, qu'elle propose des règles simples et générales, qu'elle constitue une réelle simplification et non de nouvelles exceptions à mémoriser, qu'elle soit sentie comme une nécessité sociale et qu'elle fasse l'unanimité au sein de la francophonie. C'est loin d'être le cas ici.*»

C'est en partie ce qui explique la position du MEQ, et aussi le fait que très peu d'institutions de communication aient pris le train du projet. Mais les pro-réforme en sont convaincus: avec des ouvrages tenant compte des rectifications, des avis favorables de plusieurs organismes et la diffusion d'un mot d'ordre aux enseignants, le français nouvelle version ne pourra faire autrement que de s'imposer... en laissant toujours le choix aux usagers d'utiliser la nouvelle ou l'ancienne graphie. De quoi rendre tout le monde heureux?

Le Devoir
Pour connaître les modifications, consulter la Banque de dépannage linguistique au: www.oqlf.gouv.qc.ca

EN BREF

Autre recours d'Omar Khadr

Washington — Les avocats du Canadien Omar Khadr ont demandé à une cour d'appel militaire de reconsidérer sa décision de permettre la poursuite de son procès à Guantanamo. La Cour d'appel militaire des États-Unis a statué le mois dernier que Khadr pouvait être accusé de meurtre et

de terrorisme devant un tribunal militaire spécial. Ce jugement avait renversé la décision rendue par un juge militaire, le colonel Peter Brownback, le 4 juin dernier, et qui statuait que le tribunal militaire créé par le Congrès n'avait pas l'autorité de juger des détenus de Guantanamo, à moins qu'ils aient été au préalable qualifiés de «*combattants ennemis illégaux*». — *La Presse canadienne*

ROLEX

OYSTER PERPETUAL DAY-DATE
OR JAUNE

Bijouterie Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHICART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

Un Québec en marche

Mario RIVEST
Collection Sciences humaines
UN QUÉBEC EN MARCHÉ 4^e secondaire
Formation générale des adultes
SCH 4022-2

L'industrialisation et l'urbanisation au Québec

232 pages — 17,75 \$
ISBN 978-2-7608-4660-9

LIDEC inc.
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

Monique SOUBLIÈRE, Francis J. BONKOWSKI et Rosalie BANKO
Directeur: Francis J. BONKOWSKI

RIGHT ON!

Anglais langue seconde
1^{re} année du 2^e cycle du secondaire

Facile à utiliser et répond à tous les critères du programme du MELS.

Student Book 1
224 pages — 39,95 \$
ISBN 978-2-7608-5610-3

LIDEC inc.
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

LE DEVOIR

SERVICE À LA CLIENTÈLE

HORAIRE POUR L'ACTION DE GRÂCES

Lundi, 8 octobre : FERMÉ

ACTUALITÉS

LAGUNES

SUITE DE LA PAGE 1

de l'Environnement, Pierre Paradis. Les procédures étaient au point mort depuis des années, révélait *Le Devoir* en mars dernier, en raison des négociations menées avec Clean Harbors, mais sans grand succès, disait-on. Ce délai aurait permis à Québec de mettre au point une solution beaucoup moins coûteuse que le nettoyage intégral du site par excavation, une attaque qui aurait ciblé le cœur de la contamination, comme l'avait ordonné le ministre Paradis.

Le nouveau plan québécois consiste à pomper les eaux souterraines avec de nouveaux «pièges hydrauliques» pour stopper l'étalement en direction de Sainte-Martine de la nappe souterraine contaminée. Québec pompe déjà depuis 20 ans une partie de ces eaux contaminées pour en extraire les toxiques toujours émis par les déchets des raffineries, dont une partie illégalement à l'époque par les propriétaires de l'incinérateur installé sur place pour nettoyer justement les lagunes.

Québec entend même investir une autre tranche de 1,5 million pour améliorer l'efficacité de sa propre usine de traitement de ces eaux souterraines.

«Le contrôle de la contamination du site constitue un prérequis à la mise en œuvre d'éventuelles technologies de décontamination. L'objectif demeure la réhabilitation du site», précisait le communiqué diffusé hier par le bureau de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp. Mais c'est par des traitements expérimentaux, chimiques et biologiques, qu'étudieront des universitaires, que l'on espère venir à bout de cette contamination majeure, et non plus en excavant les hydrocarbures encore récupérables et un pompage pour neutraliser la dispersion des eaux contaminées en profondeur.

«Les pourparlers avec la compagnie ne permettaient pas d'entrevoir de déblocage dans ce dossier dans un avenir prévisible», a déclaré pour sa part la ministre Beauchamp. J'ai donc décidé de demander à nos procureurs de reprendre les procédures afin d'accélérer le règlement définitif de ce dossier, qui traîne en longueur depuis de trop nombreuses années.»

Nouvelle stratégie

Techniquement, la ministre Beauchamp a réclamé par un «avis» envoyé récemment à Clean Harbors, en vertu de l'article 115,1 de la Loi sur la qualité de l'environnement, de mettre en place «un nouveau système de confinement des sources de contamination des eaux souterraines dans le secteur des lagunes de Mercier».

Cette nouvelle exigence pourrait effacer celle de nettoyer complètement le site, formulée au début des années 90, ce qu'on qualifiait hier de «cadeau de 60 à 90 millions à Clean Harbors», du côté du groupe Décontamination Mercier hier.

À la suite d'une évaluation des solutions disponibles, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) recommandait à Québec de procéder au nettoyage complet du site. La facture de cette opération à l'époque dépassait les 80 millions, ce qui porterait le coût de cette solution à beaucoup plus aujourd'hui. La nouvelle solution, selon les sources du *Devoir* en mars dernier, coûterait autour de 20 millions.

Le ministre justifie sa nouvelle stratégie par de nouvelles analyses qui auraient démontré qu'une grande partie des contaminants se sont infiltrés dans le roc fracturé, situé à 30 mètres sous la surface. Comme il serait impossible d'excaver ce roc et très coûteux d'excaver et de traiter tous les sols contaminés jusqu'à atteindre le roc, Québec estime pouvoir à tout le moins freiner la progression des contaminants toxiques vers Sainte-Martine par l'installation de nouveaux «pièges hydrauliques». Ces pièges devraient inverser l'écoulement des toxiques vers l'amont du site. Ces eaux contaminées devront être traitées pendant des décennies grâce à un fonds dont Clean Harbors serait à terme responsable, du moins tant que sa filiale de Mercier existera.

Recul

Le gouvernement Charest n'avait pas convoqué les médias nationaux à la conférence de presse hier, préférant voir dans le principal dossier de contamination au Québec, qui dure depuis 40 ans, un dossier local. Même un groupe local, comme Décontamination Mercier, n'a pu y déléguer qu'une seule personne et ne pouvait donc, hier soir, produire des commentaires précis.

Mais, à titre officieux et préliminaire, un membre important de ce groupe environnemental qualifiait de «proprement scandaleux le recul du gouvernement dans ce dossier, parce qu'il est en train d'éteindre avec cette nouvelle solution les droits de la collectivité à exiger un nettoyage complet du site, comme l'avait réclamé un autre ministre libéral à l'époque».

Décontamination Mercier ajoutait que les solutions préconisées ne réglaient aucunement le problème d'approvisionnement en eau potable de Sainte-Martine et qu'elles «laissaient la région aux prises avec un problème majeur du fait que le cœur de la contamination est laissé en place».

Du côté gouvernemental, on ajoutait qu'un professeur de l'INRS-Armand-Frappier, Michel Fournier, a reçu le mandat «d'élaborer un plan de développement visant la mise en place d'un réseau de recherche interuniversitaire et multidisciplinaire» pour examiner les «problématiques environnementales» des anciennes lagunes de Mercier. Avec une subvention de 45 000 \$.

Et le ministre «resserrera considérablement» son filet autour de l'incinérateur de déchets toxiques organiques, installé sur place, en portant notamment à quatre séances d'échantillonnage par année la surveillance de la qualité de l'air autour du site. Plus de 7000 composés chimiques peuvent s'y retrouver dans l'air. Le ministre entend aussi surveiller les conifères de la région pour vérifier si des particules toxiques s'y incrustent, afin de savoir s'il y a des risques pour la santé et l'environnement.

Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

de justice au Canada. Il n'y avait pas de doute sur leur culpabilité», a-t-il dit, furieux. «Qualifier cela de conduite professionnelle, c'est impossible à justifier.»

Mais la juge de la Cour supérieure de l'Ontario, qui présidait depuis 18 mois le premier procès de nature criminelle depuis que le scandale a éclaté en 1993, a vu les choses autrement. Mary Lou Benotto a bien souligné dans son jugement que le scandale du sang contaminé était «une tragédie», mais qu'il n'était pas question de montrer du doigt des gens innocents. «Designner des coupables où il n'y en a pas ne ferait qu'ajouter à la tragédie», a dit la juge.

Cette dernière estime que le comportement des accusés a été raisonnable, responsable et professionnel dans les circonstances. «Il n'y a pas eu de conduite manifestant une insouciance déréglée ou téméraire à l'égard de la vie ou de la sécurité d'autrui», a affirmé Mary Lou Benotto. [...] Au contraire, la conduite examinée en détail pendant plus d'un an et demi confirme que les actions posées dans un contexte difficile étaient raisonnables, responsables et professionnelles.»

Près de 1100 personnes ont été infectées par le VIH lors d'une transfusion sanguine entre 1985 et 1993, alors que le même scénario a touché 20 000 autres citoyens qui ont contracté l'hépatite C. En 1997, on avait enregistré plus de 3000 décès liés au sang contaminé.

Le procès qui a pris fin hier ne concernait toutefois que sept patients infectés par le VIH en 1986 et 1987. L'ancien directeur de la Croix-Rouge, Roger Perrault, 70 ans, a été acquitté des accusations de négligence ayant causé des lésions corporelles qui pesaient sur lui. Il devra toutefois faire face à un autre procès du même type dans quelques semaines, à Hamilton, en Ontario.

SANG

Selon Eddie Greenspan, l'avocat de Roger Perrault, la juge n'a pas trouvé la moindre preuve contre son client. «Le résultat, c'est qu'il n'y a pas eu de conduite criminelle de la part des personnes ayant autorité», a-t-il dit avant de saluer «l'exonération complète» du D' Perrault. Deux anciens fonctionnaires à Santé Canada, John Furesz et Donald Wark Boucher, ont aussi été blanchis, tout comme l'entreprise pharmaceutique américaine Armour et son ancien vice-président, Michael Rodell. Tous avaient plaidé non coupable. Ils étaient passibles de dix ans de prison. Personne n'a jamais été reconnu criminellement responsable dans ce scandale du sang contaminé.

Ce triste épisode de l'histoire canadienne tire toutefois à sa fin, puisque les poursuites au civil ont toutes été abandonnées dans les dernières années, dont certaines en juin dernier seulement, lorsque le gouvernement fédéral a accepté d'indemniser les victimes qui ont contracté le VIH et l'hépatite C avant 1986 et après 1990. En tout, 16 000 victimes et leurs familles auront touché des indemnités de 2,1 milliards de dollars, soit entre 30 000 \$ et 300 000 \$ par personne, en fonction de la gravité de la maladie. En mai 2006, la Croix-Rouge avait évité un procès en plaçant coupable à des accusations réduites.

Du sang sûr

Le scandale a éclaté en juillet 1993, lorsqu'un responsable du ministère fédéral de la Santé a affirmé que le gouvernement savait bien avant juillet 1984 que des produits sanguins destinés aux hémophiles étaient contaminés par le VIH. Pour faire la lumière sur les événements et rassurer la population, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney lance alors une commission d'enquête présidée par le juge Horace Krevier. Le rapport fi-

nal qui est déposé en 1997 ne blâme personne directement, mais porte un jugement sévère sur la Croix-Rouge.

Moins d'un an plus tard, les provinces et le gouvernement fédéral retirent la gestion du sang à la Croix-Rouge. Depuis le 28 septembre 1998, c'est Héma-Québec qui gère la collecte de sang dans la province. Ailleurs au pays, c'est la Société canadienne du sang qui a pris la relève.

Les systèmes de détection des bactéries dans le sang se sont beaucoup perfectionnés au fil des années. Selon l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), les risques de contracter le VIH lors d'une transfusion sanguine sont maintenant de moins de un sur 10 millions et l'hépatite C de un sur cinq millions. Avant d'envoyer le sang aux hôpitaux, Héma-Québec teste toutes les plaquettes sanguines, soit le produit le plus susceptible d'être contaminé. Environ 350 000 unités de sang sont transfusées annuellement au Québec.

Le Canada est loin d'avoir été le seul pays frappé par un scandale du sang contaminé. Plusieurs endroits sur la planète ont réagi tardivement à l'éclatement du sida en 1981. Dans les années 90, la France a eu son scandale du sang qui a mis sur la sellette des ministres influents.

Aux États-Unis, en 1995, un rapport de l'Institute of Medicine de la National Academy of Sciences affirmait que le système américain n'avait pas été aussi efficace qu'il aurait dû l'être au début de l'épidémie de sida, ce qui a eu comme conséquence l'infection de 12 000 patients transfusés. Le Japon, l'Allemagne, l'Italie, le Mexique et la Chine ont également eu leur crise de sang contaminé.

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

FATRAS

SUITE DE LA PAGE 1

Les soldats marchant au pas de l'oi! Et le bébé va-gissant bêtement dans son berceau comme figure de la pureté non pervertie par les médicaments cornus et fourchus. L'Éden avant la chute!

Prenez une marmite. Mélangez les erreurs médicales, les médicaments vendus sur Internet, les enfants Ritalin, les accointances des médecins et des vendeurs de pilules, les ordonnances signées par-dessus la jambe, les patients surmédicalisés dos à dos avec les cas lourds, les effets secondaires mal documentés, le marché noir de la pilule, le laxisme de plusieurs pharmaciens, les conseillers des ministres de la santé recrutés par l'industrie pharmaceutique. Et j'en passe. Ça fait beaucoup. Beaucoup trop pour creuser un sujet en profondeur.

Quand des interprètes s'en mêlent pour mimer les rapports troubles entre les médecins et les représentants pharmaceutiques, ça devient encore plus amateur. En témoignage cette belle jeune femme venant agaçher le médecin pour lui vanter les médicaments de sa compagnie. C'est un peu court...

Un indicateur du lobby pharmaceutique, à la voix modifiée, est campé de dos par une silhouette de jeune voyou présenté dans le décor sordide d'un fond de cour plein de graffitis. Sa silhouette inquiétante dans tout son être et son environnement ne correspond même pas au profil du criminel économique type visé ici. L'image caribue aux symboles si évidents dans l'équation industrie pharmaceutique-criminalité qu'elle égare l'effet de dénonciation escompté.

Toutes ces informations, tous ces témoignages, ces jeux de rôles sont présentés en vrac sans montage apparent, dans la plus pure cacophonie visuelle. Et fallait-il vraiment que Paul Arcand retienne les services du Doc Mailloux comme expert-consulte? Rien qui permette de rehausser la crédibilité d'ensemble...

Restent quelques questions essentielles posées. Sur un marché des médicaments parti en peur, sur la moindre tristesse traitée comme une dépression, sur un Québec gelé comme une barre avec la bénédiction de l'État. Mais il manque un jardinier pour émonder et un réalisateur pour diriger la baraque. Belle occasion manquée, vraiment!

Le Devoir

♦ ♦ ♦

QUÉBEC SUR ORDONNANCE

Réalisation et scénario: Paul Arcand.

Images: Jean-Pierre Saint-Louis,

Laurent Beauchemin, François Vincelette.

Musique: Serge Fiori. Montage: Paul Jutras.

EN BREF

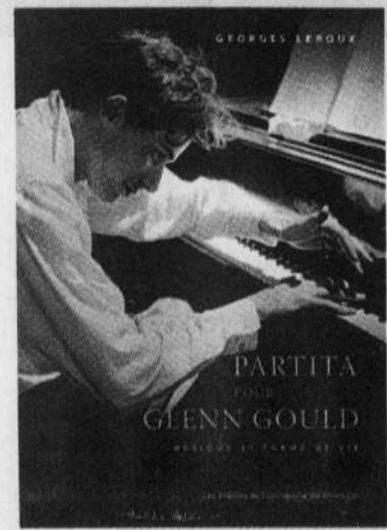
Antiterrorisme: manque de fonds

Appelés à témoigner devant la commission d'enquête sur l'affaire Air India, des responsables du Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS) et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ont déclaré hier que leurs agences n'avaient pas assez de ressources pour combattre le financement des réseaux terroristes. Depuis l'entrée en vigueur en 2001 de la loi fédérale permettant de s'attaquer au financement des terroristes, la GRC n'a déposé que deux chefs d'accusation qui n'ont donné lieu à aucune condamnation, a indiqué le surintendant Rick Reynolds. — *La Presse canadienne*

Rectificatif

Dans notre édition de samedi dernier, nous écrivions que l'activité littéraire Les Donneurs, à Joliette, se déroulait les 12, 14 et 23 octobre. Il aurait fallu écrire les 12, 13 et 14 octobre. Le 13 octobre aura notamment lieu une conférence sur la bonté, qui réunira Dany Laferrière, Louise Dupré, Denise Bombardier, le psychiatre Willy Apollon et la cinéaste Catherine Martin. Pour information: www.lesdonneurs.ca.

PRIX DE LA REVUE ÉTUDES FRANÇAISES 2007



CAUSERIE SUR GLENN GOULD

avec Georges Leroux

Animée par Marie-Andrée Lamontagne

CE SOIR À 19 H À LA LIBRAIRIE OLIVIERI

au 5219, chemin Côte-des-Neiges (Métro Côte-des-Neiges)

Réservation : (514) 739-3639

Les Presses de l'Université de Montréal

Université de Montréal

QUESTIONS

Des compagnies pharmaceutiques ont accès à un portrait très complet des habitudes de prescription des médecins québécois

SUITE DE LA PAGE 1

Au-delà de ses défauts techniques, presque navrants tant ils sont nombreux, Québec sur ordonnance frappe en effet fort en soulevant des pans bien cachés de cette relation complexe. Même le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, affiche une surprise non feinte à la caméra de Paul Arcand en apprenant que les représentants des compagnies pharmaceutiques ont accès à un portrait très complet des habitudes de prescription des médecins québécois, gracieuseté de l'IMS Health Canada. Pendant ses recherches, Paul Arcand a en effet mis la main sur un document qui compile toutes les prescriptions faites par les médecins dans une année.

Mieux, ce document est mis à jour tous les trois mois, ce qui permet aux représentants pharmaceutiques de suivre en direct l'évolution de leur opération de charme auprès d'un médecin donné. Armé de ces données, le représentant peut alors corriger le tir si jamais il constate que son médicament n'a pas obtenu la faveur dudit médecin. «Moi, je trouve ça très inquiétant», raconte Paul Arcand, interviewé à quelques heures de la première de son film. D'abord, il est inquiétant qu'un tel outil existe et circule aussi aisément, mais il est aussi très inquiétant de savoir que beaucoup de médecins ignorent jusqu'à l'existence même de ce registre.»

Le problème, c'est que tous les médecins y sont inscrits d'office et ils doivent donc faire une demande formelle pour s'en retirer. Depuis son instauration, en 2001, seuls 10 % des médecins québécois auraient fait une telle demande, ce qui n'est pas sans intriguer, sinon agacer le communicateur bien connu. «Ma question est la suivante. Là, on sait que ça existe. Maintenant, il faudrait se demander quel est l'intérêt d'un médecin qui accepte de se faire cibler comme ça, avec une cote sur la manière dont il travaille? Je pense qu'il faut se questionner et, surtout, les questionner.»

Au cabinet du ministre Couillard, on confirme que certaines données sont en effet colligées par l'IMS, mais seulement par groupes de médecins et non par individu afin justement de garder secrètes les habitudes de prescriptions d'un professionnel. Un médecin peut toutefois réclamer un profil personnalisé qui lui permettra de comparer sa pratique à celle de ses collègues, mais on est encore loin du bottin archidocumenté mis au jour par le journaliste. Pourtant, il existe bel et bien et sert allégrement les intérêts des compagnies, insiste Paul

Arcand. «C'est clair que les médecins sont identifiés, que leurs habitudes sont passées au crible et que les compagnies ont ça entre les mains quand leurs représentants vont les rencontrer.»

Plusieurs débats à faire

Selon lui, le rôle que jouent les compagnies sur notre consommation est d'ailleurs énorme et doit absolument faire l'objet d'un débat de fond. «C'est un film qui dit ce qu'il en est maintenant et qui regarde la réalité en face en disant: oui, les enfants sont de plus en plus médicalisés, oui, les gens prennent un nombre grandissant de médicaments, et ce, pendant de plus longues périodes. Mais derrière tout ça, il y a aussi une industrie qui fait tout pour qu'on en prenne toujours plus.»

Le journaliste met au jour plusieurs autres mécanismes qui permettent aux compagnies de vanter leurs produits, souvent très sommairement, ce qui vient considérablement diluer l'impact de son message. N'aurait-il pas mieux valu s'en tenir à quelques points, quitte à revenir sur les autres dans un autre film? «Je ne suis pas d'accord. Il n'y a pas un débat, mais des débats à faire, et c'est que j'ai voulu faire en ratissant aussi large.» À ses yeux, c'est carrément notre rapport même au médicament qui doit être remis en question alors que tous les jours ce sont des centaines de prescriptions qui s'ajoutent à notre bilan annuel.

Le rôle des antidépresseurs doit impérativement être revu, discuté et mieux documenté, alors que le Québec se prépare à voir cette catégorie de médicaments surpasser les meilleures ventes que constituent les médicaments cardiovasculaires, à l'instar des États-Unis. «Chez les pauvres, un médicament prescrit sur cinq est un psychotrope, alors que les travailleurs et les personnes âgées en consomment beaucoup, mais alors beaucoup moins. La différence est tellement évidente que ça saute aux yeux. Et on se demande pourquoi, sinon pour fuir une réalité, pour se geler et endormir la douleur», fait valoir Paul Arcand.

À son sens, cette statistique est un instantané très puissant de la réalité sociale québécoise. «Dans le fond, c'est quoi l'attitude des gouvernements face à la pauvreté? Ce qui est clair, actuellement, c'est que la médication est une des façons de répondre à ça. Quant à savoir si c'est une réponse qui a de l'allure, une réponse qui est permanente, moi j'ai un sérieux doute.» Le débat est lancé.

Le Devoir

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépot légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

CULTURE

Vente du Palais des congrès de Gatineau

Le Salon du livre de l'Outaouais pourrait devoir déménager

CAROLINE MONTPETIT

Le Salon du livre de l'Outaouais pourrait être forcé de déménager si la Ville de Gatineau procède à la vente du Palais des congrès de Gatineau à une entreprise privée. La ville devra cependant obtenir l'aval de la ministre des Finances et présidente du Conseil du trésor du Québec, Monique Jérôme-Forget, avant de conclure cette transaction.

En 1981, en effet, le gouvernement du Québec a payé les deux tiers des frais de construction de l'édifice, d'une valeur totale de huit millions. La présidente du Conseil du trésor pourrait donc décider de sa vocation. Selon le député libéral de Hull, Roch Cholette, cette transaction ne devrait pas se faire dans la hâte. Selon lui, «la fermeture définitive du Palais des congrès au profit d'une entreprise privée qui désire y aménager des bureaux administratifs devrait être la dernière solution envisagée par les élus de Gatineau».

Au Salon du livre de l'Outaouais, qui ouvre traditionnellement ses portes au mois de février, on est donc en attente de la décision de Monique Jérôme-Forget. Et la Ville de Gatineau tente d'aider l'organisa-

tion à trouver un autre endroit pour déployer ses 250 stands et accueillir ses quelque 30 000 visiteurs annuels, si la vente a lieu. Si la possibilité de déménager le Salon de l'Outaouais à Ottawa a fait partie des propositions présentées, ce n'est pas celle qui est privilégiée par les organisateurs, qui préfèrent de loin garder l'événement au Québec. Parmi les autres lieux qui pourraient héberger le Salon du livre, on trouve le centre des congrès Hilton du lac Leamy, le cégep de l'Outaouais, ou encore La Fonderie, qui appartient à la Ville de Gatineau, mais dans laquelle il faudrait aménager un monte-charge, un accès pour les handicapés et des sanitaires. Le Salon du livre occupe une superficie de 4600 mètres carrés.

«À la limite, peu importe l'endroit [où ça se tiendra], dit l'adjointe à la direction du Salon du livre, Sylvie Gravel. L'important, c'est de tenir le salon.»

M. Cholette, quant à lui, espère que le Palais des congrès maintiendra son statut d'édifice public. Selon lui, il s'agit d'un outil de développement économique pour la région, et non d'un centre de profits.

Le Devoir

THÉÂTRE

Premiers grands frissons d'automne



Michel Bélair

On ne sait jamais vraiment quand ça va nous tomber dessus. On sait par contre, théoriquement, que pour que ça arrive, il faut que tous les éléments prennent d'un coup dans une mayonnaise maison montée à la main: texte, mise en scène, jeu des comédiens, scénario... tout. Plus une pincée de je ne sais trop quoi.

Mais quand ça arrive, aucun doute possible. Ça vous traverse! Ça vous illumine du dedans! Ça vous transperce de bonheur! Bref, c'est bon. Physiquement. Quand tout roule dans le bon sens et que vous êtes littéralement séduit au théâtre, le plaisir peut être très intense et même augmenter avec l'usage...

C'est précisément ce qui m'est arrivé l'autre soir au Rideau Vert: j'ai été séduit, enlevé, transporté en des espaces que je n'attendais pas puis redéposé dans mon siège par le Marie Stuart d'Alexandre Marine. Ouffffff. Mon premier vrai grand frisson de la saison. Merci!

C'est bien sûr toute l'équipe de la production qu'il faut remercier, les comédiens en tête, mais si je parle d'Alexandre Marine c'est que c'est lui qui a défini cette ambiance étrange, cet espace un peu fêlé qui caractérise la production.

Oui, «fêlé». Tout le monde est fêlé dans ce Marie Stuart. Marie Stuart elle-même, d'abord, dont Sylvie Drapeau fait un personnage étrange et saisissant, oscillant constamment entre la folie et la froideur, entre l'insouciance et la réalité, entre la tentation de l'espoir et l'imminence de la mort. Une femme irrésistible du fait de sa fêlure même, reine déchue, de trop. D'ailleurs, est-il possible de voir maintenant autrement le personnage de Schiller? Attendant froidement la mort dans son cachot, Marie Stuart constate que tout s'est écroulé autour d'elle; que tous se sont écroulés aussi sauf Hanna, sa nourrice. Elle s'efforce encore de croire qu'il est possible qu'elle soit sauvée, mais pas vraiment... Et elle craque, mais pas tout à fait... Vous vous sentiriez comment, vous, avec une hache suspendue au-dessus de votre tête?

Et tous les autres aussi, fêlés tout autant. L'autre reine, Elisabeth la première, dont Louise Roy, admirable, fait aussi un personnage trouble à la frontière constamment de ses propres limites. Tous ces courtisans aussi qui veulent sauver leur peau et qui se méfient l'un de l'autre alors que le pays à peine calmé menace de s'embraser à nouveau dans une guerre de religion sangsue. Tous remarquables

par leur ambivalence et l'instabilité profonde que la moindre réplique nous permet de palper physiquement. Physiquement, oui, tout est là.

Avec cette première incursion dans une grande institution francophone — on l'avait vu auparavant chez les Anglos et dans quelques salles «moyennes» comme récemment celle du Prospero —, Alexandre Marine signe ici une de ses mises en scène les plus accomplies. Bravo, encore une fois. Mais il faut aussi savoir reconnaître l'audace et le pif incroyable de Denise Filiatrault. La directrice artistique du Rideau Vert semble avoir développé au fil des ans une sorte de sixième sens qui lui permet de sentir le vent. Jusqu'ici, elle a fait les choix qui s'imposaient pour remettre à flot le bateau de son théâtre et elle ne s'est toujours pas trompée. À peine a-t-elle été écorchée au passage lors de son arrivée en négociant mal certaines pressions — avec le Festival du Jamais Lu, surtout — d'un milieu qu'elle ne fréquentait plus que périphériquement pourrait-on dire. Mais tout cela, ce sont déjà de vieilles histoires. Et voilà qu'elle propose maintenant à son public le spectacle le plus marquant de ce début de saison...

Chapeau à vous aussi, Madame.

Horreur et boule de gomme...

Décidément! À force d'empiler trop de papiers dans la même journée et de courir les lièvres jusqu'aux abords de la couronne périphérique, on arrive à se mettre les pieds où vous savez. La semaine dernière, et deux jours d'affilée en plus, j'ai péché au moins deux fois... Ciel!

Non seulement j'ai réussi à lire tout croche des tableaux de chiffres tout aussi passionnants que révélateurs (!), mais j'aurais laissé croire ailleurs, en chronique cette fois, que Jean-Pierre Ronfard a créé la LNI avec Robert Gravel!

Non mais! Tout le monde sait l'incompatibilité de fond qu'il y avait entre Ronfard et la LNI! Non? Me trompé je encore?

Pourtant, certaines personnes m'ont fait savoir que je laissais flotter l'ambiguïté et que le nom d'Yvon Leduc n'apparaissait pas dans la chronique de la semaine dernière dans laquelle nous soulignons le 30^e anniversaire de la LNI. Yvon Leduc, c'est celui qui a inventé le match d'improvisation avec Robert Gravel; ceux qui ne le savaient pas encore n'ont plus d'excuse.

Je me permets toutefois de rappeler que je souhaitais la semaine dernière souligner à quel point la présentation des premiers matchs d'improvisation — qui allaient mener à la création de la LNI — à la Maison Beaujeu a exacerbé la féconde opposition caractérisant la relation Gravel-Ronfard. C'est tout. Je ne croyais surtout pas avoir ainsi laissé croire que Jean-Pierre Ronfard avait créé la LNI avec Robert Gravel alors que c'est plutôt avec Yvon Leduc. Tsé...

Quand la LNI fêtera son 50^e anniversaire, on ne m'y reprendra plus!

Le Devoir

CONCERTS CLASSIQUES

Le cirque sans soleil

PRO MUSICA

Haydn: Quatuor à cordes op. 77 n° 1. Hindemith: Quatuor à cordes n° 3. Beethoven: Quatuors à cordes op. 130 et 133 (Grande fugue). St. Lawrence String Quartet. Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, lundi 1^{er} octobre.

CHRISTOPHE HUSS

Décidément, à Montréal, c'est le temps des guignols à archet. À peine Nemanja Radulovic, s'en était allé que nous arrivait Geoff Nuttall. Ce Fred Astaire de la danse sur chaise se dodeline en balançant les jambes, en claquant des pieds, en se trémoussant comme piqué par une tarentule. C'est un cirque grotesque, risible, mais surtout très gênant et vaguement pathétique.

L'individu avait hérité de la première chaise pour se donner en spectacle dans Haydn. Il fut heureusement relégué à la place de second violon dans Hindemith et Beethoven, mais le mal était fait: nous l'avions tous remarqué! Si encore le jeu était aussi flamboyant que le show... J'ai surtout entendu un son peu intéressant et une intonation parfois fragile, de Haydn aux entrées de la Grande

fugue. Comme si ça ne suffisait pas, M. Nuttall a saccagé la concentration de la transition entre la Cavatine et la Grande Fugue en s'emballant dans ses partitions.

À part l'égo de ce monsieur, le St. Lawrence Quartet se compose d'un autre violoniste, Scott St. John, fort décent, et d'une altiste et d'un violoncelliste sobres, qui, en la circonstance, accomplissent héroïquement leur travail de musiciens. À l'épreuve du concert, le St. Lawrence Quartet est-il l'un des dix ou quinze grands quatuors en activité? Certainement pas. Le son est un peu sec, le violoncelle un rien ligneux et l'interprétation tient parfois du gimmick, comme ces valeurs longues *tient vibrato* du 1^{er} violon dans la Grande Fugue, ce presto d'Opus 130 fuyant et ces nuances souvent anticipées dans Beethoven.

Mais il y a aussi de belles choses, pour peu que l'on ferme les yeux. Ainsi le Haydn est joué dans l'esprit, avec de l'humour au début, de la finesse et de très belles nuances dans la section centrale du II, et une hargne bondissante dans le trio du III. Le choix du 3^e Quatuor de Hindemith fut également bienvenu et le quatuor ontarien en a bien mis en exergue les contrastes.

Dans sa configuration actuelle, je ne suis pas prêt de remettre les pieds à un concert de ce quatuor.

EN BREF

Magazine de danse

Un nouveau magazine consacré à la danse vient de paraître, à l'instigation de l'École supérieure de danse contemporaine (ESDC) de Montréal. Publié semestriellement, *Accents dansa* a pour objectif d'informer «sur les réalités passées, les préoccupations actuelles et les défis futurs du monde de la danse professionnelle», selon les propos de son directeur, Alix Laurent. Le premier numéro est soigné, imprimé sur papier semi-glaçé et permet d'espérer qu'il connaîtra une longue vie, le milieu étant to-

talement démuné en fait de publication spécialisée. La revue d'une trentaine de pages se divise en quatre rubriques: culture, formation, histoire et santé. Un dossier porte cette fois-ci sur les transformations du corps dansant à travers le temps. En espérant que le fait que la publication émane d'une institution de formation ne compromettra pas la diversité des voix et des sujets abordés. Dans ce numéro, une bonne part des photographies mettent en vitrine le Jeune Ballet du Québec, sous l'aile de l'ESDC. Donnons une chance au... danseur! — *Le Devoir*

Martial BOUCHER

Vivre la diverse cité

Éthique et culture religieuse
4^e secondaire

LIDEC Inc. En vente dans toutes les librairies
514-843-5991 Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

Sylvie MONETTE
Cathia RIOPEL

VOLET SUR LE FRANÇAIS

4^e année — Série 4

Couvre les objectifs des programmes officiels d'études en français (immersion langue seconde).

Les éditions LA PENSÉE En vente dans toutes les librairies
514-848-9042 Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

À LA TÉLÉVISION

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal	Virginie	La Facture	Providence	Les hauts et les bas de Sophie Paquin	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le Téléjournal
TVA	Le TVA 18 heures	Le Cercle	La fièvre de la danse	Histoires de filles	Caméra Café	La Promesse	Le TVA 22 heures	Le TVA 22 heures	Le TVA 22 heures	Le TVA 22 heures	Le TVA 22 heures	Le TVA 22 heures	Le TVA 22 heures
TQ	Kaboum	Ramdam	Gang de rue	...à ma culture	National Geographic / Les chauves-souris...	24 heures chrono / Jack se laisse capturer.	Bazzo.TV / Martin Picard	...à ma culture	Curieux Bégin / Batailles des surgelés	Loft Story	Pub	Jrnl RDI	La fosse... (23-45)
TQS	Gr. Journal (16-30)	Flash / D. Bélanger	450. Chemin... Story	Le soleil, l'énergie de...	Le Téléjournal	Bouchard	Le National	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le Téléjournal
RDI	RDI en direct	Dominique Poirier...	Le soleil, l'énergie de...	Le soleil, l'énergie de...	Le soleil, l'énergie de...	Le soleil, l'énergie de...	Le soleil, l'énergie de...	Le soleil, l'énergie de...	Le soleil, l'énergie de...	Le soleil, l'énergie de...	Le soleil, l'énergie de...	Le soleil, l'énergie de...	Le soleil, l'énergie de...
TV5	... (17-95)	Jrnl FR2	Toute une histoire	Les trésors maudits...	Femmes... Humanima	Palaces... Invité...	Journal	Immersion totale	Journal	Immersion totale	Journal	Immersion totale	Journal
D	...l'autre	La Course	Biographies	Mayday / Vertige	Police de l'air	Un tueur si proche	D pour danger	Cinéma	D pour danger	Cinéma	Cinéma	Cinéma	Cinéma
VE	Déco sur...	Oui, je...	Erreurs médicales?	Délivrez-moi... mes kilos	À deux... maison!	Décore...	Métamor.	Oui, je...	Le goût...	Cinéma	Cinéma	Cinéma	Cinéma
MP	Top5.anglo	Top5...	Presque... M. Net	InfoPlus / Nu Musik	...clips	TopRock.	Bam se...	Matche...	Pussycat Doll	Top5	Top5	Top5	Top5
MX	Liaison...	Musique	Top5.anglo	Musico-graphie / Nirvana	En chute...	Liaison...	Hollywood	Fantaisies	La Mode...	Musique	Musique	Musique	Musique
VRAK.TV	Les Frères Scott	Grenade...	H. Montana	...le trouble / 70	Smallville	R-Force	Degrassi...	...le trouble	R-Force	R-Force	R-Force	R-Force	R-Force
TF	Simpson	Naruto	Chaotic	Bakugan	6TEEN / Deux émissions	Simpson	Henri pls...	Décalés...	South Park	La Clique	Star...	Henri pls...	Henri pls...
RDS	Sports 30	Sports 30	Sports 30	Monster...	30 Images / Boxe / Z. Judah - E. Vasquez	The Unit: commando...	Cinéma / LA RACE DES CHAMPIONS (4)	Sports 30	Sports 30	Golf Mag	Soccer	Soccer	Soccer
HISTORIA	Tournants de l'Histoire	À vos marteaux!	Vente de... ta ville	Whistler	Hôtel Babylon	Cinéma / LE CRIME DU	New York 911	Le destin de Lisa	Femmes...	d'en haut	d'en haut	d'en haut	d'en haut
ARTV	...d'en haut	Las Experts	Whistler	Hôtel Babylon	Cinéma / LE CRIME DU	New York 911	Le destin de Lisa	Femmes...	d'en haut	d'en haut	d'en haut	d'en haut	d'en haut
SÉRIES Z	La porte des étoiles	Le banc...	...fait	Doctor Who	Medium	Threshold	...cinéma	Le gars...	...fait	...fait	...fait	...fait	...fait
C. SAVOIR	Le Québec à la loupe	Des jeunes filles sous...	Mordu de la pêche	Comment... la planète	Sensations Floride	Nos restos chouchous	50 heures de vacances	...vue	Voyage...	...à table	...à table	...à table	...à table
EVASION	...à table	Airport	Mordu de la pêche	Comment... la planète	Sensations Floride	Nos restos chouchous	50 heures de vacances	...vue	Voyage...	...à table	...à table	...à table	...à table
TFO	Wonder...	Princesse	Panorama	Coronation / ...Gags	R. Mercer / This Hour	Pushing Daisies / Début	Dancing with the Stars	House	NCIS	The Agenda	Vital Signs	RX for Survival	Boston Legal
CBC	CBC News at Six	Gossip Girl	Pushing Daisies / Début	Dancing with the Stars	House	NCIS	The Agenda	Vital Signs	RX for Survival	Boston Legal	Sex... City	Nightline	Kimmel
CTV (mont.)	CTV News	Gossip Girl	Pushing Daisies / Début	Dancing with the Stars	House	NCIS	The Agenda	Vital Signs	RX for Survival	Boston Legal	Sex... City	Nightline	Kimmel
GBL	News	House...	ET Canada	E.T.	NCIS	The Agenda	Vital Signs	RX for Survival	Boston Legal	Sex... City	Nightline	Kimmel	Kimmel
TVQ	Speltz	Michaela	...Wild	Undersa...	NCIS	The Agenda	Vital Signs	RX for Survival	Boston Legal	Sex... City	Nightline	Kimmel	Kimmel
ABC	Let's Play...	ABC News	...Raymond	Willi, Grace	NCIS	The Agenda	Vital Signs	RX for Survival	Boston Legal	Sex... City	Nightline	Kimmel	Kimmel
CBS	News	CBS News	E.T.	NCIS	The Agenda	Vital Signs	RX for Survival	Boston Legal	Sex... City	Nightline	Kimmel	Kimmel	Kimmel
NBC	News	NBC News	Jeopardy / Wheel...	Singing... The Biggest Loser	House	TMZ	Seinfeld	'70s Show	Family Guy	Cops	Cops	Cops	Cops
FOX	King... Hill	Simpsons	Two and a Half Men	The War / A World without War (7/7)	The War / A World without War (7/7)	The War / A World without War (7/7)	The War / A World without War (7/7)	The War / A World without War (7/7)	The War / A World without War (7/7)	The War / A World without War (7/7)	The War / A World without War (7/7)	The War / A World without War (7/7)	The War / A World without War (7/7)
PBS (33)	The Newshour	BBC News / Business...	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour
PBS (57)	BBC News / Business...	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour
CTV (can.)	CTV News	Gossip Girl	Pushing Daisies / Début	Dancing with the Stars	House	NCIS	The Agenda	Vital Signs	RX for Survival	Boston Legal	Sex... City	Nightline	Kimmel
A&E	Cold Case Files	CSI: Miami	Pushing Daisies / Début	Dancing with the Stars	House	NCIS	The Agenda	Vital Signs	RX for Survival	Boston Legal	Sex... City	Nightline	Kimmel
BRavo	Street Legal	CSI: Miami	Pushing Daisies / Début	Dancing with the Stars	House	NCIS	The Agenda	Vital Signs	RX for Survival	Boston Legal	Sex... City	Nightline	Kimmel
DISCOVERY	Ultimate Ten...	CSI: Miami	Pushing Daisies / Début	Dancing with the Stars	House	NCIS	The Agenda	Vital Signs	RX for Survival	Boston Legal	Sex... City	Nightline	Kimmel
HISTOIRE	Disasters of the Century	CSI: Miami	Pushing Daisies / Début	Dancing with the Stars	House	NCIS	The Agenda	Vital Signs	RX for Survival	Boston Legal	Sex... City	Nightline	Kimmel
NEWSWORLD	BBC News / Business...	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour	The Newshour
SHOWCASE	King Fu	CSI: Miami	Pushing Daisies / Début	Dancing with the Stars	House	NCIS	The Agenda	Vital Signs	RX for Survival	Boston Legal	Sex... City	Nightline	Kimmel
LEARNING	Property Ladder	CSI: Miami	Pushing Daisies / Début	Dancing with the Stars	House	NCIS	The Agenda	Vital Signs	RX for Survival	Boston Legal	Sex... City	Nightline	Kimmel
LIFE	Three Takes	CSI: Miami	Pushing Daisies / Début	Dancing with the Stars	House	NCIS	The Agenda	Vital Signs	RX for Survival	Boston Legal	Sex... City	Nightline	Kimmel
TSN	Off the...	Sportscen.	...Hockey	Reporters	NHL on TSN Season Preview	Prank...	Fries with...	Futurama / Pinky...	Inu Yasha / Naruto	Alchemist	Shadow...	Futurama	Futurama
YTV	Being Ian	Grossology	Drake...	Malcolm...	Prank...	Fries with...	Futurama / Pinky...	Inu Yasha / Naruto	Alchemist	Shadow...	Futurama	Futurama	Futurama
CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX CE SOIR

Isabelle Paré

LA COURSE AUTOUR DE LA GRANDE TORTUE

Première d'une série de 13 émissions où de jeunes autochtones nous livrent leur vision du Québec. Canal D, 18h30

GRANDS REPORTAGES

Le soleil, l'énergie de demain? Un tour d'horizon de cette source d'énergie propre et renouvelable et de son expansion fulgurante dans le monde. RDI, 20h

MUSICOGRAPHIE

NIRVANA Documentaire diffusé en primeur sur le groupe qui a révolutionné le monde de l'industrie musicale au début des années 90. On y trace, grâce aux témoignages d'ex-membres du groupe, un portrait saisissant du défunt leader Kurt Cobain. Musimax, 20h

PUSHING DAISIES

Début d'une série très attendue aux États-Unis, créé par Bryan Fuller, l'auteur de *Wonderfalls*. Le protagoniste, un pâtissier, qui a le curieux don de ressusciter les morts, est recruté par un détective privé. Humour noir, scénario rocambolesque et images léchées au programme. CTV, 20h

CE SOIR 22H

BAZZO.TV

INVITÉE : CÉLINE BONNIER